

Azille

Info

1

<http://www.mairie-azille.com>
contact@mairie-azille.com
04 68 91 40 08

Directeur de la publication
Le maire



JANVIER
2024

Édito

Sommaire

CÔTÉ VILLAGE

Agenda
Réveillon MJC d'Azille
Galette des rois
Souvenir Français
Cérémonie des vœux
Réouverture de la pharmacie

2

CÔTÉ MAIRIE

Délibérations du Conseil Municipal
du 19/12/2023
Remise du livret citoyen
Incivilité envers les élus: tolérance zéro
Recensement
Opération pièces jaunes

3

A SAVOIR

Etat Civil
Optique mobile
Info Panneau Pocket
Nouveaux horaires de La Poste
Urbanisme

4

L'année qui commence nous engage plus que jamais à de l'audace mais aussi de la rigueur dans la gestion de notre village.

J'ai eu l'occasion lors de la cérémonie des vœux de revenir en détail sur les réalisations municipales en 2023.

Sans prétendre à l'exhaustivité, je tiens à vous dresser quelques perspectives pour 2024 :

Au chapitre de la sécurité, nous ne baisserons pas la garde sur la sécurité routière et étudions l'implantation de caméras de vidéoprotection dans le village.

Sur le plan de l'embellissement du village, la promenade des allées Pôl Lapeyre va être refaite avec des espaces végétalisés adaptés au climat. Le jardin des plantes, la croix de Saint Jacques vont également faire l'objet de nouvelles plantations.

Du côté de la culture, le planning des expositions est complet avec une 1^{ère} expo qui sera inaugurée le 8 mars. Le concours photo est relancé, le marché des créateurs est reconduit. Nous avons renouvelé notre inscription au festival l'Envolée d'été. Enfin, un nouveau parcours pédestre patrimonial sera créé au cœur du village.

Nous allons continuer le travail sur la révision du Plan Local d'Urbanisme qui devra tenir compte de la loi climat et résilience du 22 août 2022 et son objectif de Zéro Artificialisation Nette à l'horizon 2050.

Nous lançons les 1ers travaux sur la mise en place du Permis de Louer qui vise à lutter contre le mal-logement en permettant aux communes d'appliquer des mesures de contrôle des biens mis en location.

Nous n'oublions pas notre programme d'économie d'énergie et poursuivons donc le remplacement des ampoules par des Led pour l'éclairage public et engageons la rénovation du foyer.

L'équipe municipale est au travail, dans le respect de tous, au service de l'intérêt général.

Continuons ensemble à préserver la douceur de vivre à Azille.

Je vous souhaite à tous une année qui vous garde en bonne santé et qui vous apporte tout ce que vous souhaitez pour vous et ceux que vous aimez.

Le maire

« Ne rien prévoir, sinon l'imprévisible. Ne rien attendre, sinon l'inattendu » Christian Bobin



Côté Village

Agenda

1er février : Lancement concours photo organisé par la commune.

3 février : Loto US Minervois.

24 et 25 février : Concentration moto-club Picrates.

25 février : Point café Club Cyclo au foyer.

27 février : Conseil Municipal à 18h.

2 et 3 mars : Concours de pétanque.

Réveillon MJC d'AZILLE

Près de 200 personnes ont fêté le passage en 2024 dans la joie et la bonne humeur au foyer municipal. L'apéritif a été l'occasion pour chaque traiteur et commerçant du village de régaler tous les convives. L'habituel et talentueux traiteur Stéphane Rouabah était au piano : son délicieux repas était accompagné des vins du domaine Guéry.

Le spectacle de chants et de musiques dansantes a été assuré avec brio par le groupe Beau-tifull et le DJ Michel a entraîné les danseurs jusqu'au milieu de la nuit.

Le bureau de la MJC remercie toutes les personnes et tous les bénévoles de la MJC qui ont contribué au bon déroulement de cette soirée.



Galette des rois

Les membres de la section Marche de la MJC ont fêté les rois le 8 janvier. Si vous souhaitez joindre vos pas aux leurs, RDV le lundi et le jeudi à 14h devant la pharmacie.



Souvenir Français



Monsieur Martin responsable local du Souvenir Français s'est vu attribuer par le conseil d'administration la médaille d'argent. Cette médaille est donnée en reconnaissance des services rendus à l'association. Le conseil municipal lui adresse toutes ses félicitations.

Cérémonie des vœux

La cérémonie des vœux a été cette fois encore un bon moment de convivialité. Le maire dans son discours a dit adieu à 2023 et engagé 2024. Nous aurons d'autres occasions pour nous rencontrer et échanger dans des moments festifs. Au quotidien, privilégions ensemble la relation de proximité. Vous pouvez vous adresser à l'élu référent de votre quartier : n'hésitez pas et aidez les élus que nous sommes, par vos suggestions ou signalements, à améliorer ainsi le quotidien, la qualité de vie et le mieux-vivre ensemble dans le village.



Réouverture de la pharmacie



Nous accueillons depuis le début de l'année une nouvelle pharmacienne, Fanny RECHE.

L'équipe de la pharmacie d'Azille vous accueille pour vous conseiller et vous accompagner dans votre quotidien.

Les horaires d'ouverture sont les suivants : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h et le samedi matin de 8h30 à 12h. Numéro de téléphone : 04 68 75 64 20.

Au-delà de l'orthopédie, homéopathie, phytothérapie, gammes bébé, bien-être, parapharmacie

et cosmétiques, la pharmacie propose également ses services dans l'accompagnement du patient à son domicile : matériel médical (lit médicalisé, fauteuils roulants, déambulateur ...) et matériel de maintien à domicile, compléments alimentaires, produits pour l'incontinence, oxygénothérapie et aérosolthérapie, pompes à morphine, nutrition entérale et parentérale.

Un local de confidentialité adapté permet de pratiquer la vaccinations (grippe, covid et rappel vaccination adulte), les tests de dépistage (covid, TROD angine (Test Rapide Orientation Diagnostique). Une borne de téléconsultation sera à disposition des patients dans quelques semaines.

Délibérations du conseil municipal du 19 décembre 2023

Délibération 49-2023 : Détermination des zones d'accélération des énergies renouvelables :

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que l'article 15 de la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables permet aux communes de proposer des Zones d'Accélération pour le développement de la production d'énergies renouvelables (ZAER).

Ces ZAER doivent permettre d'identifier les secteurs susceptibles d'accueillir des équipements de production d'énergie renouvelable (photovoltaïque, méthanisation, éolien, géothermie, etc.).

La délibération proposant ces ZAER doit être prise au plus tard le 31 décembre 2023 puis transmise au référent préfectoral.

Le maire indique que le bureau municipal a identifié 6 zones potentielles et les présente au conseil.

Le maire propose donc d'ouvrir à la concertation préalable du public les 6 zones identifiées (foyer municipal, atelier municipal, trou des Gors, SMAJ, domaine de l'aqueduc, cave coopérative) et de mettre à disposition du public les pièces nécessaires à la compréhension du choix des zones du 20/12/2023 au 17/01/2024 en mairie.

Délibération 50-2023 : Annulation d'une dette de 60.89€ :

Le maire expose au conseil qu'il y a lieu d'annuler les dettes qui ne peuvent pas être recouvrées (montant trop faible).

Le total de la dette ainsi considérée s'élève à 60.89 €.

Le maire demande au conseil de l'annuler.

Délibération 51-2023 : Renouvellement du contrat avec la société ATC (American Tower Corporation) :

Le maire expose que nous sommes liés par contrat à la société ATC qui gère le pylône sur lequel sont installées les antennes de transmission d'opérateurs téléphoniques.

Le montant annuel du loyer que verse la société à la commune est actuellement de 4200 €. Ce loyer va être porté à 6000 €. Le maire demande au conseil municipal de l'autoriser à signer dans ces termes une nouvelle convention avec la société ATC.

Délibération 52-2023 : Régime dérogatoire semaine de 4 jours dans les écoles :

Le maire expose au conseil que nos écoles ont des rythmes scolaires hebdomadaires de 4 jours. Cette disposition arrive à échéance en février. Le maire demande au conseil de bien vouloir prolonger cette disposition dérogatoire. Un conseil d'école formel sera convoqué le 8 janvier sur ce seul point.

L'intégralité du PV du conseil est consultable en mairie

Remise du livret citoyen

Le 13 janvier 2024, les jeunes de la commune ont été invités en mairie pour y recevoir le livret du citoyen. La cérémonie a permis au maire Georges Saliège de rappeler dans son discours de bienvenue les principes fondamentaux de la République : son caractère souverain qui garantit une application uniforme du droit sur l'ensemble des citoyens et sur tout le territoire national, son caractère laïque qui garantit la liberté de ses opinions et de sa foi, son caractère démocratique avec le suffrage universel et enfin son caractère social garant de la cohésion sociale.

Après avoir remis solennellement à chacun son livret, le maire a invité l'assistance à partager le pot de l'amitié.



Incivilité envers les élus : tolérance zéro

Le maire Georges Saliège a vu le mur de sa maison recouvert d'huile de vidange. Cet acte de vandalisme a bien-sûr fait l'objet d'un dépôt de plainte à la gendarmerie. Tous les actes de violence ou d'incivilité envers les élus feront systématiquement l'objet d'un dépôt de plainte. En parallèle, tous les préjudices subis, quelle qu'en soit la nature, feront l'objet d'une prise en charge par la municipalité.

Recensement

Les jeunes gens nés en 2007 doivent se faire recenser au secrétariat de la mairie pour effectuer leur journée d'appel et obtenir un certificat qui leur sera demandé pour leurs examens ainsi que pour l'inscription au permis de conduire.



Opération Pièces jaunes

La commune s'engage une fois encore : une urne est à votre disposition à la mairie jusqu'au 04 février 2024.

A savoir

Etat Civil

Décès

Le 1er janvier 2024 est décédée **Suzanne SAHUN** née BENAIZET le 26 11 1928 à Azille

Le 3 janvier 2024 est décédée **Paulette BASTIT** née VIEU le 8 octobre 1934 à Azille

Le 10 janvier 2024 est décédée **Christelle GAMIS** née le 3 février 1964 à Carcassonne

Nous adressons toutes nos condoléances aux familles et amis.

Optique mobile

Vous avez besoin d'aller chez un opticien et ne pouvez pas vous déplacer ?

Sandrine FARNOLE, opticienne mobile propose un service personnalisé à domicile.

LES OPTICIENS MOBILES



Chez vous,
MON OPTICIEN À DOMICILE
**on voit mieux
qui vous êtes.**

Sandrine FARNOLE

Opticienne Mobile et coordinatrice en santé visuelle

06 46 80 76 69

sfarnole@lesopticiensmobiles.com

 Narbonne

04 82 90 49 82

www.lesopticiensmobiles.com



Info PanneauPocket

L'application gratuite Panneapocket nous permet de communiquer en direct.

A partir de février, vous retrouverez tous les signalements, infos et alertes regroupés dans la rubrique « infos et alertes ».

Nous avons ajouté 4 autres rubriques qui vous permettront de retrouver des infos pratiques permanentes.



Restez toujours informés des actualités de la commune grâce aux nouvelles fonctionnalités



Toutes les alertes ou informations seront stockées dans le premier module INFOS et ALERTES.

Vous recevrez une notification à chaque publication comme auparavant.

Seront également stockés dans 4 modules complémentaires : N° d'urgence, Infos pratiques, Signalement, Site Internet Mairie, vous permettant de retrouver rapidement une information.

Nouveaux horaires de La Poste

Depuis le 15 janvier notre bureau de poste est ouvert le mardi, jeudi et vendredi matin de 9h à 12h et le mercredi après-midi de 13h45 à 16h45.



Urbanisme

Pour faciliter les démarches des usagers, depuis le 1 janvier 2022, toutes les demandes d'urbanisme sont à déposer en ligne, dans une démarche simplifiée et sans frais vers un Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU). Ce téléservice permet de réaliser en ligne les démarches d'urbanisme (dépôt de permis de construire, de démolir, de déclaration préalable, etc).

Ce service est rapide, direct et gratuit.

Allez sur www.mairie-azille.com à l'onglet « Urbanisme ».